Comment Moïse apprit-il à déléguer une partie de ses responsabilités?

ACSER

Un des premiers formateurs professionnels fut Jéthro, beau-père de Moïse. La Bible nous apprend comment il incita Moïse à déléguer une partie de ses responsabilités.

Arrangement personnel romancé, en langage moderne des textes importants d'Exode 18/13 à 27 nous rapportant les rapports entre le formateur (Jéthro) et le participant au stage (Moïse) :

" Comme chaque matin, Moïse le juge, se mettait au travail pour traiter les affaires quotidiennes. Il assumait cette responsabilité avec

beaucoup de difficultés. Jéthro le mit en garde qu'il ne tiendrait pas longtemps le coup à se croire seul capable d'assumer cette responsabilité. Sa clientèle fatiguée, s'impatientait devant les délais qui s'allongeaient de plus en plus, générant toujours plus de stress ".
C'est un fait de société : en dehors de la " justice expéditive " qui n'a de justice que son nom, l'administration judiciaire a toujours été longue à traiter les affaires.
Mais de longueur, point trop n'en faut.
Jéthro mit les choses au point : " Ta façon de faire est complètement dépassée (v.17) : tu vas craquer et faire craquer le peuple (v.18). Je te donne un bon conseil, et que DIEU te vienne en aide pour le mettre en pratique. Ton rôle principal est de représenter le ministère de la justice auprès du personnel (v.19), à la rigueur de t'occuper des revendications syndicales dans cette administration et de prendre les bonnes décisions dans cette responsabilité (v.20) ".

" Pour le reste, tu vas désigner des personnes capables, ayant de bonnes valeurs morales. Tu mettras en place une structure administrative de cadres (v.21) qui, une fois formés, règleront aussi bien que toi les affaires courantes. Tu t'occuperas seulement des questions les plus compliquées (v.22). Tout le monde sera gagnant : toi tu t'épuiseras moins, donc travailleras mieux ; les affaires de tes clients seront rapidement traitées, ils repartiront satisfaits (v.23) "

Conclusion :

1 - Accepter le fait que déléguer est une nécessité avant la phase de rupture et non une cause de culpabilité…
2 – Discerner ce qui pourrait être délégué ; par exemple, les affaires courantes, à caractère régulier (dans le cas de Moïse, les " affaires du peuple ")
3 – Choisir des personnes capables avec de bonnes valeurs morales

(franchise et honnêteté sont les qualités de base)

4 – Former ces personnes.

Charles Coquerel

NDLR : L'objectif d'ACSER est de permettre à chacun de vivre dans de bonnes conditions sa vie professionnelle et personnelle. Pour en savoir plus, visitez : www.acser.org.

ACSER

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

8 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com